



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 décembre 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 7 décembre 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration en date du 7 décembre 2017 publiée par la Cour royale d'Arabie saoudite au sujet du statut de Jérusalem, dans laquelle elle réaffirme la nécessité urgente de parvenir à un règlement juste et durable du conflit palestinien, conformément aux résolutions internationales sur la question et à l'Initiative de paix arabe, afin que le peuple palestinien puisse recouvrer ses droits légitimes, de manière à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah Y. Al-Mouallimi



Annexe à la lettre datée du 7 décembre 2017 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Communiqué de la Cour royale d'Arabie saoudite en date du 7 décembre 2017

Le Gouvernement saoudien fait part de sa vive déception à la suite de l'annonce faite par le Président des États-Unis d'Amérique, Donald Trump, au sujet de la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël et du transfert de l'ambassade des États-Unis à Jérusalem.

Le Gouvernement saoudien avait mis en garde dans le passé contre les graves conséquences qu'aurait une mesure aussi irresponsable et aussi injustifiée ; il dénonce cette décision et regrette vivement que l'administration des États-Unis l'ait prise, du fait qu'elle est très préjudiciable aux droits historiques inaliénables du peuple palestinien à Jérusalem, qui sont garantis par les résolutions sur la question et ont été reconnus par la communauté internationale, qui les soutient.

Si cette mesure ne change et n'altère en rien les droits inaliénables du peuple palestinien à Jérusalem et dans les autres territoires occupés et ne peut en aucun cas imposer une nouvelle réalité sur le terrain, elle constitue néanmoins un net recul sur le plan de l'action menée pour faire avancer le processus de paix et un changement radical par rapport à la position de neutralité observée de longue date par les États-Unis sur la question de Jérusalem et elle ne fera qu'ajouter à la complexité du conflit palestino-israélien.

Le Gouvernement saoudien espère que l'Administration des États-Unis reviendra sur cette décision et tiendra compte de la volonté internationale d'aider le peuple palestinien à recouvrer ses droits légitimes. Le Royaume réaffirme à nouveau qu'il importe de trouver une solution juste et globale à la cause palestinienne, conformément aux résolutions internationales sur la question et à l'Initiative de paix arabe, afin que le peuple palestinien puisse recouvrer ses droits légitimes, de manière à renforcer la sécurité et la stabilité dans la région.